



**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 31 mai 2024**

Nombre de membres en exercice : 14

Présents : 9

Absents : 5

Procurations : 1

Nombre de votes : 10

L'an deux mille vingt-quatre, le 31 mai à 20 heures 30, les membres du conseil municipal de Trémolat dûment convoqués se sont réunis en séance ordinaire sous la Présidence de Éric CHASSAGNE, Maire.

Conseillers municipaux présents : QUEVAL-QUIGNON Florence, MATHIOTTE Patrick, MAYER Joëlle, SCHEID Éric, LEONIDAS Christophe, ROUGIER Christian, CHAPALAIN Christian, LE GOFF Yannick.

Conseillers municipaux absents/excusés : FOURÉ Estelle, ZALOGA Anna, LASSIGNARDIE Céline, MAGIS-TERLOUW, ROUX Sonia.

Procurations : ROUX Sonia à MAYER Joëlle

Secrétaire de séance : QUEVAL-QUIGNON Florence

Ouverture de la séance à 20h30

Monsieur le Maire ouvre la séance par la présentation de Monsieur Xavier BONNEL, correspondant de presse Sud-Ouest et lui souhaite la bienvenue sur le territoire.

Monsieur le Maire soumet au vote de l'Assemblée d'une modification de l'ordre du jour pour l'ajout d'une délibération à prendre dans le cadre du recrutement d'un titulaire sur le poste d'agent comptable à 17h50/35^{ème}.

Le Conseil, à l'unanimité accepte cette modification.

DEL 2024-05-001 Approbation des nouveaux statuts de l'ATD 24 (Agence Technique Départementale de la Dordogne)

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée l'antériorité des rapports avec cette agence ; Le département, des communes et des établissements publics intercommunaux peuvent créer entre eux un établissement public dénommé agence départementale. Elle est chargée d'apporter, aux collectivités territoriales et aux établissements publics intercommunaux du département qui le demande, une assistance d'ordre technique, juridique ou financier.

Le Maire informe le conseil que l'adhésion à l'ATD 24 donne accès automatiquement et sans limitation à ces services :

- aux études de faisabilité en aménagement territorial (architecture, paysage, voirie)
- à l'assistance et rédaction d'actes juridiques simples
- au Centre de ressources en Cybersécurité.

Les autres services font l'objet de conventions spécifiques additionnelles, non obligatoires et à l'initiative de l'adhérent.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il convient d'approuver les nouveaux statuts et demande l'avis du Conseil.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve les statuts de l'ATD 24 et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce renouvellement.

DEL 2024-05-002 Bail location pré – Bassin Nautique

- Vu le contrat de bail signé le 03/08/1998,
- Vu la délibération en date du 21/08/1998,
- Vu l'acte de décès de Monsieur Georges OTHON en date du 25/10/2023,
- Vu la demande de Monsieur Frédéric OTHON en date du 22/03/2024,

Monsieur le Maire, suite au décès de Monsieur Georges OTHON, informe le Conseil qu'il convient de signer un nouveau bail de location pour le pré, parcelle A515, qui sert de parking pour la base nautique, avec Monsieur Frédéric OTHON, nouveau propriétaire du terrain.

Pour l'année 2024 le loyer annuel est de 1218.70 € et sera révisé chaque année au 1^{er} janvier, sur la base de l'indice de référence IRL du 2^{ème} trimestre de l'année précédente.

Le Conseil, à l'unanimité, valide ce nouveau bail.

DEL 2024-05-003 Acte constitutif d'une régie de recettes

Après échange avec les services de la SGC de Bergerac, ces actes sont à formuler par le biais d'arrêtés municipaux signés par le Maire.

DEL 2024-05-004 Personnel – agent comptable

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la situation par rapport à ce poste d'agent comptable et demande la validation du Conseil pour procéder au recrutement d'un agent titulaire de la Fonction Publique Territoriale à 17h50 appartenant au cadre d'emploi des adjoints administratifs territoriaux relevant de la catégorie C pour des fonctions d'agent comptable et financier. Ce poste figure déjà au tableau des effectifs (poste en CDD à 15h - délibération 2018-07-05). Ce recrutement intervient après une période d'emploi de l'agent placé en disponibilité par sa collectivité d'origine ; le CDD ayant démarré au 13 novembre 2023 et s'étant terminé au 12 mai 2024. Le recrutement par voie d'intégration du titulaire a été effectué au 12 mai 2024.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve cette intégration d'un agent déjà présent dans les effectifs.

Comptes-rendus commissions

Personnel

Monsieur Christian CHAPALAIN, Conseiller Municipal soulève la question de la masse salariale communale et questionne sur les postes actuels et à venir. L'établissement des Lignes Directrices de Gestion, en collaboration avec le CDG 24, vont permettre un état des lieux et une visibilité sur l'avenir plus affiné. Il propose également que nous prenions l'attache de quelques communes alentours pour des recouvrements de gestion.

Voirie

Monsieur Patrick MATHIOTTE, 2^{ème} adjoint, présente les devis reçus pour la voirie de cette année :

Colas : 33 950 € HT,

ETR : 37 851 € HT.

Une 3^{ème} société, sollicitée, n'a pas répondu à notre sollicitation.

La Colas est, à l'unanimité, retenue pour l'exécution des ces travaux de voirie ; travaux qui seront, dans la mesure du possible, couplés avec ceux effectués par la CCBDP.

QUESTIONS DIVERSES

Boulangerie/épicerie

Le boulanger de Badefols, un temps intéressé et validé par le Conseil, pour une reprise a finalement décliné l'offre. La vendeuse actuelle a confirmé son départ en retraite au 31 juillet prochain et ne souhaite donc pas continuer au-delà de cette date. Le boulanger va prioriser sa poursuite d'activité sur Badefols pour le moment. Madame Joëlle MAYER fait part d'une conversation avec l'équipe du Vieux Logis pour un éventuel projet ; projet cumulant une activité boulangerie/épicerie. Les projets restent donc d'actualité. Monsieur le Maire prend l'attache des personnes concernées pour avancer sur ce dossier. Les élus continuent les démarches et un rendez-vous est organisé avec l'épicier de Sainte-Alvère pour un partage de connaissances et de conseils. Un rendez-vous sera mis en place pour l'évaluation des projets/souhaits/possibilités sur ce dossier. Monsieur le Maire confirme que, sauf souci d'organisation, l'épicerie ouvrira le 15 octobre prochain avec pour forme juridique, la création d'une association pour sa gestion.

Le parking du Panoramic

Monsieur le Maire a vu le responsable qui fait passer le parking de 35 à 120 places donc pas de difficulté de stationnement ; parking gratuit avec commerces sur le site (2 Food trucks) – les accès eau et électricité ont été passés et le chemin rendu carrossable. Des travaux sur le bas-côté devraient permettre le stationnement pour 4 places supplémentaires le long de la route. Parking accessible à tout endroit. Pas d'empiétement sur la chaussée. Le panneau de changement de propriétaire correspond à l'ajout d'un associé sur l'établissement.

Dossier parking communal

Une médiatrice, proposée par le Tribunal Administratif, a contacté la mairie. Médiation en cours qui pourrait accéder à une résolution du litige. Coût partagé entre les 2 parties (Mairie et administré). Dossier en cours.

SMD3

PAV en cours sur la gare. Pour la réunion du Comité syndical, le suppléant de Monsieur le Maire est un élu de la CCBDP – comité le 4 juin prochain. Madame Florence QUEVAL-QUIGNON et Patrick MATHIOTE seront présents.

Demande d'aide – Lycée Sarladais

Demande d'aide dans le cadre d'un projet pédagogique du Lycée Pré Cordy à Sarlat ; demande liée à la scolarisation d'une élève de Trémolat. Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil qui s'accorde, à l'unanimité, d'une somme de 100 €.

Proposition commerciale – photos aériennes

Proposition d'une société de photographies pour un reportage sur la commune ; proposition onéreuse. La Commune a fait ce type de reportage il y a quelques années. Projet non approuvé pour le moment par la commune.

Lotissement

Monsieur le Maire a eu l'architecte récemment. Le PC est toujours valable ; le dossier est lancé. Monsieur le Maire a demandé la mise à jour des frais financiers pour la commune. Périgord Habitat revient vers la commune sur ce dossier. D'ici la fin de l'année, les travaux devraient avoir démarré.

Projet école/Théâtre de la Gargouille

La CCBDP a des engagements avec la compagnie de théâtre de la Gargouille. Le projet consiste à proposer aux écoles de faire pendant 2 semaines une initiation théâtre/cirque sous chapiteau de 20 mètres diamètre ; capacité de 200 personnes reçues. Financement CCBDP + participation commune pour les repas artistes + techniques, chauffage, électricité et fourniture salle. Participation école Trémolat + Calès ; chapiteau sur le parking de Monsieur DARNIGE. Intérêt supplémentaire : le projet peut être disponible pour les associations, profiter d'avoir le chapiteau pour organiser prestations. Soirée de vendredi, organisation d'un spectacle « Cyrano de Bergerac ». Ouvert à tous, proposition faite au Café Village pour animation. Les associations ont été mobilisées. Date de la manifestation : du 31 octobre au 16 novembre, démontage le 17. Les repas seraient pris à la cantine de Trémolat. Pour le soir, à voir ; pas d'exigences mais pas pendant les vacances scolaires donc à voir pour la prise des repas. Proposition à envoyer par les associations jusqu'à fin juin pour organisation.

Élections Européennes du 9 juin 2024

Planning ok pour les tours de garde.

École

Monsieur Christophe CATHUS, Maire de Calès s'inquiète de l'effectif ; possible fermeture sur les années à venir. Actions préalables à l'annonce de l'Inspection Académique à mettre en place. Une rencontre prévue + courrier aux familles pour la préservation des écoles de notre territoire. Rendez-vous le 1^{er} juillet pour la rencontre avec l'Inspecteur d'Académie. Voir pour mobiliser les familles qui inscrivent les enfants en dehors du RPI. 13 élèves à Trémolat sur la rentrée prochaine (ils étaient une trentaine il y a 2 ans). L'école est en danger. Monsieur Christian CHAPALAIN propose de chercher des pistes pour travailler sur ce dossier : réunion de créativité brainstorming avec la maîtresse pour tenter de trouver des projets d'écoles, voire questionnaire auprès des parents pour tenter de mobiliser les familles pour idées. 70 élèves attendus sur le RPI ; 54 présents. A l'issue du Conseil d'école, réunion à organiser pour proposition pour l'avenir.

Cimetière

Intervention de Monsieur Patrick MATHIOTTE qui signale que la loi n'autoriserait pas la vente d'objets liés au dossier de reprise. Si tel est le cas, il conviendra de revoir le règlement du cimetière pour la vente d'objets. Dispositions à vérifier pour clarifier le dossier. A mettre à l'ordre du jour du prochain Conseil.

Intervention de Madame Florence QUEVAL-QUIGNON pour l'application Panneau Pocket, application permettant une information en temps et en heure, après téléchargement de l'application. Demande de devis envoyée - charge financière de 180 €/an ; dégressifs sur une durée plus importante. Complémentaire avec Alerte Citoyens ; Madame QUEVAL-QUIGNON envoie les liens au Conseil dès réception. Point à confirmer au prochain Conseil.

Ascenseur

Le dossier avance. Le moteur a été réparé. Le joint entre la pompe et le moteur était cassé, l'huile a fui dans le moteur.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h
Prochain Conseil Municipal le vendredi 12 juillet 2024 – 20h30
Au registre suivent les signatures*

AFFICHÉ LE :

Le Maire,
CHASSAGNE Éric

La secrétaire de séance,
Florence QUEVAL-QUIGNON

